

Conditions générales de vente

Le seul fait de la création d'un compte utilisateur box'n services constitue l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de box'n services ainsi que de ces Conditions Générales des Vente.

I. Commande et confirmation de commande

Le client passe commande en remplissant son panier : il sélectionne les quantités du produit qu'il souhaite commander, puis il valide. La commande fait l'objet d'un récapitulatif qui reprend tous les éléments (produits, quantités, prix, forfait livraison, coordonnées et jour de livraison) Avant de valider une Commande, il incombe au Client de vérifier qu'elle correspond à ses souhaits en terme de quantités de produits. Ensuite, le client confirme en cliquant sur le bouton « Payer ».

Le système d'enregistrement automatique de box'n services est considéré comme valant preuve, de la nature, du contenu et de la date de la commande.

Les prix, volumes et quantités offerts à la vente et facturés sont ceux qui s'affichent au moment où le Client valide la Commande et non au moment où le client la reçoit.

Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité dans les délais indiqués, le Partenaire se réserve la possibilité de proposer en remplacement un article d'une qualité et d'un prix équivalent dans le panier. Dans l'hypothèse où un Produit indisponible ne serait pas substitué, son montant sera remboursé par un avoir valable sur une prochaine commande du même Partenaire.

Le prix des produits est indiqué toutes taxes comprises et il inclut les frais de préparation des commandes (manutention, emballage, conservation des produits) et de livraison.

Dès validation de la Commande, le Partenaire confirme au Client la Commande. Cette confirmation est effectuée par courrier électronique à l'adresse communiquée par le Client et/ou message push mobile. Il est expressément stipulé que le contrat de vente n'est formé qu'à compter de la confirmation de la Commande par le Partenaire.

II. Information sur les produits

Les photographies illustrant les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité du Partenaire ne pourra être engagée.

Les textes accompagnant les produits sont la reproduction des informations figurant sur les emballages ou bien proviennent des fabricants, et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du Partenaire.

III. Livraisons

Le client est livré le jour choisi dans les casiers box'n services. Il doit récupérer sa commande le jour J. En dehors de ce délai, le Client ne pourra pas effectuer de réclamation.

En cas de constatation de produits abîmés ou manquants, le client doit joindre le Partenaire via la messagerie liée à sa commande sur la Plateforme box'n services.

Tous les événements de quelque nature qu'ils soient, tels que force majeure, sinistre, grève, décision administrative ou suspension des transports échappant à la volonté du Partenaire, qui tendraient à retarder, à empêcher et à rendre extrêmement difficile l'exécution de la livraison, constituent une cause de suspension ou d'extinction des obligations du Partenaire à son gré, sans indemnité au profit du client si l'événement se prolonge au-delà d'un mois. Cependant si le Partenaire se trouve dans l'impossibilité de respecter les délais prévus, le client en est informé par tout moyen : e-mail, téléphone, sms...

Le client peut demander le remboursement des sommes versées si le Partenaire n'est pas en mesure de lui fournir un produit d'un prix et de caractéristiques équivalentes à celui de sa commande. Le Partenaire s'engage à rembourser le client dans les trente jours à compter de la réception de la demande.

IV. Délai de rétractation

Bien que conformément à la loi du 6 janvier 1988 et la directive n° 97.7 du 20 mai 1997, le client dispose d'un délai de rétractation de sept jours francs à compter de la réception de la marchandise pour retourner tout produit pour échange ou remboursement sans pénalités, ce droit ne peut s'appliquer aux denrées périssables.

La commande peut être annulée par le Client lors de la première étape sur le site box'n services : une commande a été passée, le client a reçu un mail de confirmation de commande. Dans ce cas, le client doit par quelque moyen que ce soit (messagerie, mail et/ou téléphone via box'n services) prévenir dans les plus brefs délais le Partenaire, de son souhait d'annuler sa commande en précisant le n° de commande et son nom. Si le règlement a été effectué, le Client sera remboursé selon les moyens convenus avec le Partenaire dans les 8 jours.

Par contre, si la commande est validée et mise en expédition (le Client aura reçu un mail d'expédition de commande), la commande ne peut plus être annulée. Le remboursement de la Commande ne pourra avoir lieu.

De son côté, le Partenaire se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel elle aurait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

V. Responsabilité et garantie

Le Partenaire s'engage à une garantie fraîcheur des produits livrés au moment de la livraison. Il n'est pas garant de cette garantie au-delà du moment de cette livraison ni de la conformité de la qualité des produits offerts sur le Site par les producteurs aux exigences du Client. En effet, le Partenaire s'engage à effectuer toute opération nécessaire pour éviter la mise en vente de Produits d'une qualité inférieure aux exigences du Consommateur, il n'est tenu que d'une obligation de moyen.

Le Client demeure seul juge du contenu approprié et adapté des Produits commandés à ses besoins et à sa consommation.

Les réparations dues par le Partenaire en cas de défaillance qui résulteraient d'une faute établie à son encontre correspondront au seul préjudice direct. Ces dommages indirects sont ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance des prestations du Partenaire.

Le Partenaire ne garantit pas que le Service proposé soit continu, sans interruption provisoire, sans suspension ou sans erreur. Le Partenaire se réserve le droit de suspendre ou de retirer un bien ou un service, pour des raisons techniques ou en cas de violation des stipulations contractuelles et/ou des dispositions légales. Le Partenaire ne peut engager sa responsabilité pour les dommages consécutifs à de tels faits.

Le Partenaire ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des produits commercialisés.

CGV valables pour les partenaires de box'n services travaillant sur les villes de Saint-Nazaire et La Roche sur Yon.

Mise à jour le 07/08/2019